la cgt MFR

NOUVELLE CLASSIFICATION DES MÉTIERS EN MFR : OÙ VOUS SITUEZ-VOUS ?

Comprendre votre positionnement, votre fiche de poste et les compétences qui y sont rattachées.

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS ?

- Comment seront comptabilisées mes heures de face-à-face pédagogique ?
- Les activités de suivi, d'accompagnement et de visite en entreprise sont-elles prises en compte ?
- Ma fiche de poste correspond-elle réellement aux missions que j'exerce ?
- Les compétences mentionnées dans ma fiche de poste reflètent-elles mon activité ?
- Comment sera déterminé mon positionnement ?
- Quels critères seront pris en compte pour mon positionnement ?
- Ma rémunération sera-t-elle impactée ?
- Comment faire si je ne suis pas d'accord avec mon positionnement ?
- Comment seront reconnues les missions de coordination ou de responsabilité exercées en plus de mon activité principale ?
- À qui puis-je m'adresser pour obtenir des explications ?

LA CGT-MFR À VOTRE ÉCOUTE

Vous vous interrogez sur votre positionnement, votre fiche de poste ou les compétences qui y sont rattachées ?

La CGT-MFR peut vous apporter des informations et répondre à vos questions afin de vous aider à comprendre votre **positionnement** dans la nouvelle classification des métiers en MFR.

cgt-mfr@ferc-cgt.org

N'hésitez pas à nous solliciter pour toute demande d'information ou d'accompagnement.

Ensemble pour vos droits

https://cgt-mfr.over-blog.com
https://www.facebook.com/FercCGT

INFORMER | ACCOMPAGNER | DÉFENDRE CGT-MFR